****

**FUTUR MANDAT/FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DU GROUPE DE FACILITATION ET DE PILOTAGE (GFP)**

Le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) rassemble, sur la base du volontariat, les confédérations, les FSI, les OS, la CSI et d'autres partenaires syndicaux. La nature même de ce réseau, en tant que coalition de volontaires, appelle un système de gouvernance adapté nous permettant de conserver la mobilisation nécessaire pour, d'une part, faire progresser le plaidoyer pour un développement durable basé sur le travail décent et, d'autre part, améliorer l'efficacité des partenariats nous permettant de renforcer la portée et l'impact des programmes et actions de solidarité.

Étant donné les expériences antérieures et les conclusions de l'évaluation des travaux menés jusqu'à présent par le RSCD, les éléments suivants devraient être pris en compte:

* renforcer les capacités de direction des participants afin d'assister le secrétariat dans son travail de coordination et dans le pilotage politique du réseau;
* garantir une meilleure intégration de tous les partenaires investis dans le processus, en particulier les organisations issues des régions du sud et les FSI;
* gérer les programmes et les ressources de manière plus précise, en donnant priorité aux activités régionales et aux initiatives communes d'élaboration des orientations et d'amélioration des partenariats.

Nous proposons donc de limiter l'organisation des réunions générales à une par an, en y optimisant la participation et en les décentralisant vers les régions (à Sao Paulo et à Lomé en 2015, par exemple).

La nécessité et l'importance d'une coordination et d'un suivi entre les réunions s'en trouveraient néanmoins accrues. La réunion générale qui s'est tenue au Danemark l'année dernière et le GFP, en novembre, ont débattu de plusieurs scénarios permettant une coordination et un pilotage efficaces de l'agenda au cours de l'année, en particulier concernant les réponses politiques et les activités des différents groupes de travail[[1]](#footnote-1). Après le lancement du programme quadriannuel actuellement en cours, nous souhaiterions proposer une double approche prenant en compte les limites découlant de l'organisation d'une seule réunion globale annuelle.

1. Une **réunion ouverte de coordination (ROC)** annuelle qui rassemblerait trois représentants par région, conformément à ce qui a été proposé en novembre. Prise en charge par le RSCD, la réunion serait ouverte à toute personne intéressée sur une base d'auto-financement. Elle pourrait se dérouler à Bruxelles parallèlement au Forum politique de l'UE pour le développement (qui se tiendra cette année du 30/09 au 02/10).
2. Un petit **groupe de gouvernance (GG)** de cinq personnes (issues des régions Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine, UE/OCDE, et des FSI) pouvant échanger avec le secrétariat, simplement et à moindre frais, par conférence téléphonique ou rencontre physique.

Les mandats de la ROC et du GG recouperaient les activités actuelles d'aide au secrétariat dans l'organisation du programme du RSCD sur les partenariats et le soutien au travail de plaidoyer[[2]](#footnote-2).

L'utilisation efficace des ressources en ligne, et la coopération devant être effectuée en ligne (et, dans certains cas limités, via rencontre physique), est une question essentielle pour le fonctionnement du réseau. Il est par conséquent indispensable que ceux qui s'engagent dans le réseau et la coopération syndicale au développement s'investissent dans les activités des groupes de travail en ligne, et utilisent les canaux en ligne pour transmettre leurs contributions et partager l'information. Afin de faciliter la coopération dans les trois langues de travail, le secrétariat garantira la disponibilité des traductions et résumés.

1. Voir le document sur la stratégie de plaidoyer et sur les groupes de travail <http://www.ituc-csi.org/documents-de-reference?lang=fr> [↑](#footnote-ref-1)
2. La responsabilité de gestion administrative à l'égard de l'UE continue à être assumée par la CSI en tant que partenaire contractuel de la Commission européenne. [↑](#footnote-ref-2)